

**PROCES VERBAL SUCCINCT
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2014**

Affiché le 8 Octobre 2014

**REVISION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ETAMPOIS SUD
ESSONNE : TRANSFORMATION EN COMMUNAUTE AGGLOMERATION.**

Le Conseil communautaire n'a pu se prononcer sur le projet de transformation en communauté d'Agglomération. L'absence d'une délibération d'une des communes membres relative à l'extension des compétences n'a pas permis au Préfet de l'Essonne de prendre son arrêté actant ces transferts préalables à la transformation en communauté d'Agglomération.

La délibération est reportée à un conseil communautaire ultérieur.

Séance levée à 19 h 30